

# Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois (S.A.G.E.)

Tableau de bord 2012



# INTRODUCTION

Suite au travail de révision du SAGE de l'Audomarois effectué courant 2011, une réflexion a été menée sur la définition d'indicateurs de suivi. Les indicateurs suivants ont donc été élaborés en concertation avec la DREAL Nord Pas de Calais et l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Le travail réalisé permet de renseigner différentes thématiques par des indicateurs de suivi dont la fréquence de renseignement est annuelle. Les indicateurs définis ont été choisis pour : leur spécificité, leur cohérence, leur fiabilité, leur reproductibilité et leur chiffrage.

Le tableau présenté ci-dessous reprend les thèmes, le nom des indicateurs, et leur source.

Ces indicateurs sont amenés à évoluer dans le temps. Des amendements, précisions ou suppressions pourront être apportées. La liste définie ici est celle qui a été validée en septembre 2011.

# LISTE DES INDICATEURS

- Indicateur 01 :** Etat qualitatif des masses d'eaux superficielles selon les critères retenus dans le cadre de la DCE
- Indicateur 02 :** Etat qualitatif des masses d'eaux souterraines selon les critères retenus dans le cadre de la DCE
- Indicateur I-01 :** Volumes d'eaux prélevés en fonction des usages dans les eaux souterraines et superficielles.
- Indicateur II-01 :** Les zonages d'assainissement des eaux usées : état d'avancement.
- Indicateur II-02 :** Taux de desserte des réseaux d'assainissement.
- Indicateur II-03 :** Part de stations d'épurations (STEP) conformes à la Directive Eaux Résiduaires Urbaines.
- Indicateur II-04 :** Nombre de stations d'épuration ayant mis en place l'autosurveillance
- Indicateur II-05 :** Part de communes qui bénéficient d'un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- Indicateur II-6 :** Etat d'avancement des diagnostics des dispositifs d'assainissement non collectif et taux de non-conformité.
- Indicateur II-7:** Nombre d'industrie à redevance « Agence »
- Indicateur II-8 :** Nombre de sites et sols pollués dans la base de données BASOL
- Indicateur II-9 :** Superficie concernée par des mesures de type « Programme Eau et Agriculture »
- Indicateur II-10 :** Etat des lieux de l'agriculture biologique sur le territoire : superficie des exploitations et nombre d'exploitants.
- Indicateur III-01 :** Linéaire de cours d'eau couvert par un programme pluriannuel d'entretien et/ou faisant l'objet d'un plan de gestion.
- Indicateur III-02 :** Restauration de la continuité écologique : plus grand tronçon franchissable en dévalaison et montaison
- Indicateur III-03 :** Recensement des espèces végétales et animales invasifs recensés sur le territoire
- Indicateur IV-01 :** Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles pris par an de puis 1988 et par communes.
- Indicateur IV-02:** Rapport entre le nombre de PPRI approuvé et programmé
- Indicateur IV-03 :** Programme de lutte contre les inondations
- Indicateur V-01 :** Evolution de l'occupation du sol sur le marais audomarois
- Indicateur V-02 :** Evolution du nombre d'habitations légères de loisirs (HLL) dans le marais audomarois
- Indicateur V-03 :** Nombre de rats musqués piégés
- Indicateur VI-01 :** Nombre d'actions de communication initiées par la CLE
- Indicateur VI-03 :** Nombre de connexions par année sur le site du SAGE

# Etat qualitatif des masses d'eau superficielles

## Indicateur 01 :

Etat qualitatif des masses d'eaux superficielles selon les critères retenus dans le cadre de la DCE

CODE MASSE EAU	NOM MASSE EAU	ANNEE	Etat PC - Azote	Etat PC - Phosphore	Etat biologique - Chlorophylle a	Etat PC - Polluants spécifiques	Etat écologique	Etat chimique
AL01	Romelaere	2007	Mauvais	Mauvais	Mauvais	nr		Mauvais
		2008	Mauvais	Mauvais	Médiocre	nr		Bon
		2009	Très bon	Mauvais	Mauvais	Bon		Bon
		2010	Moyen	Mauvais	Mauvais	Bon	Moyen	Bon

## Indicateur D'ETAT

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

Source :

AEAP

Indicateur du SDAGE et DCE

CODE MASSE EAU	NOM MASSE EAU		ETAT PC	ETAT BIO	POLLUANTS SPECIFIQUES	ETAT ECO
FRAR02	Aa rivière	2006/2007	2	2		2
		2007/2008	2	2		2
		2008/2009	2	2	1	2
		2009/2010	2	2	1	2

CODE MASSE EAU	NOM MASSE EAU		ETAT PC	ETAT BIO	POLLUANTS SPECIFIQUES	ETAT ECO
FRAR01	Aa canalisee de confluence avec le canal de Neufossee à la confluence avec le canal de la Haute Colme	2006/2007	3	2		5
		2007/2008	2	2		4
		2008/2009	2	2	1	4
		2009/2010	2	2	1	4

# Etat qualitatif des masses d'eau souterraines

## Indicateur 02 :

Etat qualitatif des masses d'eaux souterraines selon les critères retenus dans le cadre de la DCE

## Indicateur D'ETAT

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

Source :

AEAP

Indicateur du SDAGE et DCE

## Les masses d'eau souterraine du SAGE

Calculé tous les 6 ans. Dernière année disponible en 2012: 2006

Code européen de la masse d'eau	Nom masse d'eau	ETAT_CHIMIQUE
FRA001	Craie de l'Audomarois	Mauvais
FRA004	Craie de l'Artois et de la vallée de la Lys	Mauvais
FRA014	Sables du Landénien des Flandres	Bon

# I. Sauvegarde de la ressource en eau

## Indicateur I-01 :

Volumes d'eaux prélevés en fonction des usages dans les eaux souterraines et superficielles.

## Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

m3

Source :

Agence de l'Eau Artois-Picardie

## Indicateur du SDAGE

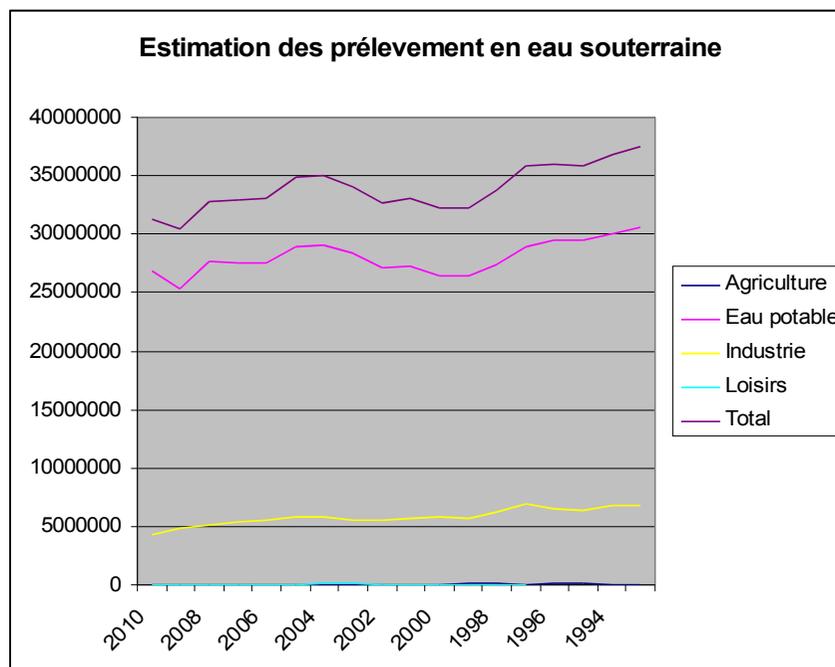
Résultats :

### Estimation des prélèvements par usage et par ressource pour l'année 2010

N: eau souterraine, S: eau de surface

Les volumes sont estimés par rapport aux données redevance de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

		Agriculture	Eau potable	Industrie	Loisirs	Réalimentation ressources	Total	%
N	2010	61895	26801768	4329190	49258	0	31242111	94,3%
S	2010		0	1875397			1875397	5,7%
Total		61895	26801768	6204587	49258	0	33117508	100,0%
%		0,2%	80,9%	18,7%	0,1%	0,0%	100,0%	



Il s'agit des volumes prélevés dans les eaux souterraines (en m3) par secteur d'activité. Ces données sont issues des données utiles à l'établissement des redevances de l'Agence de l'Eau. Il s'agit de prélèvements bruts ne tenant pas compte d'une éventuelle restitution au milieu.

L'usage principal de l'eau souterraine est la production d'eau potable.

## II. Lutte contre les pollutions

### Indicateur II-01 :

Les zonages d'assainissement des eaux usées : état d'avancement.

### Indicateur II-02 :

Taux de desserte des réseaux d'assainissement.

### Indicateur DE REPONSE

### Fréquence de mise à jour :

Annuelle

### Echelle :

Communes

### Unité :

/

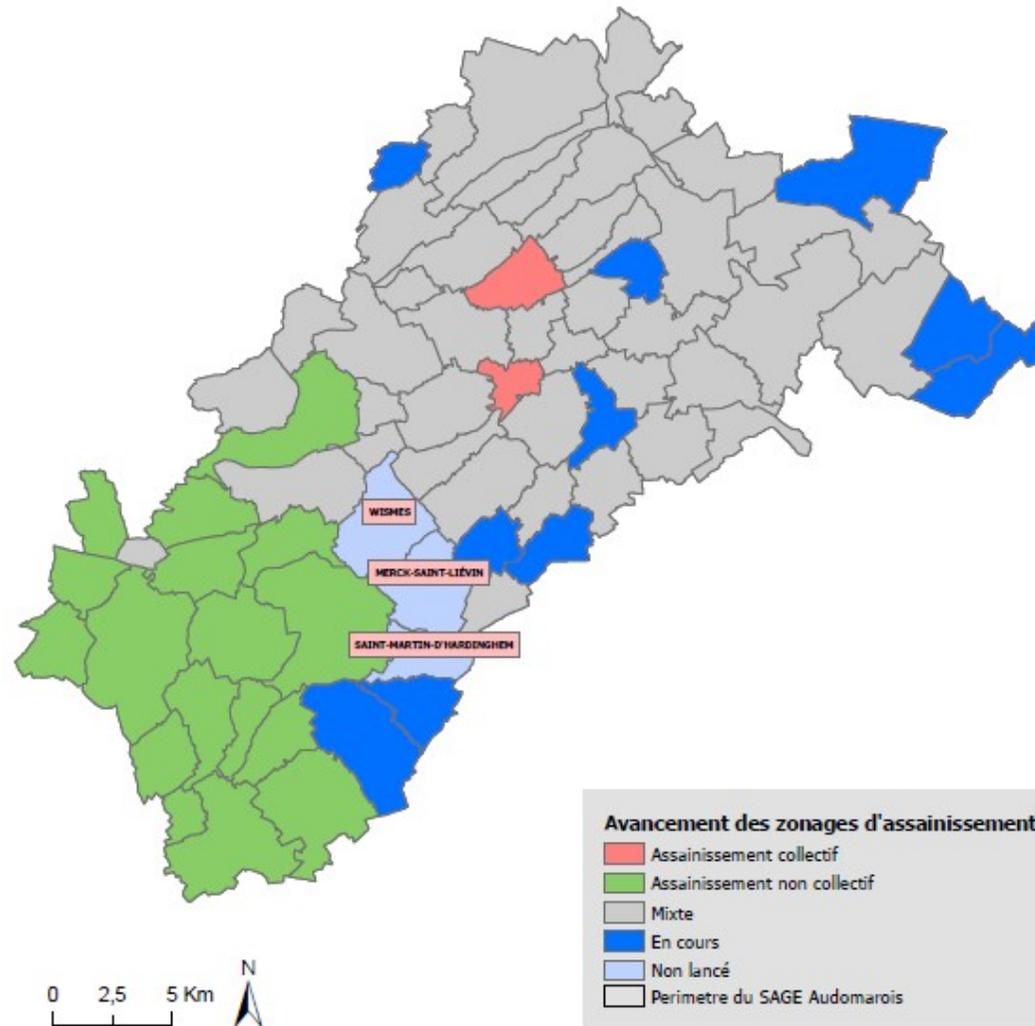
### Source :

Agence de l'Eau Artois-Picardie

### Indicateur du SDAGE

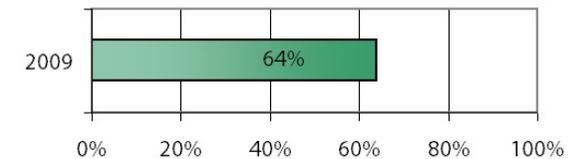
### Résultats :

État d'avancement du zonage des eaux usées au 31/11/2011 (nombre de communes)



### Taux de raccordement à l'assainissement collectif

Taux de desserte



### Analyse :

L'estimation est réalisée à partir des volumes d'eau facturés : environ 64 % des habitants sont desservis par un réseau de collecte des eaux usées.

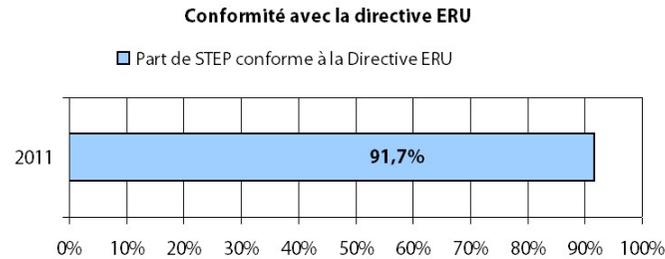
# II. Lutte contre les pollutions

## Indicateur II-03 :

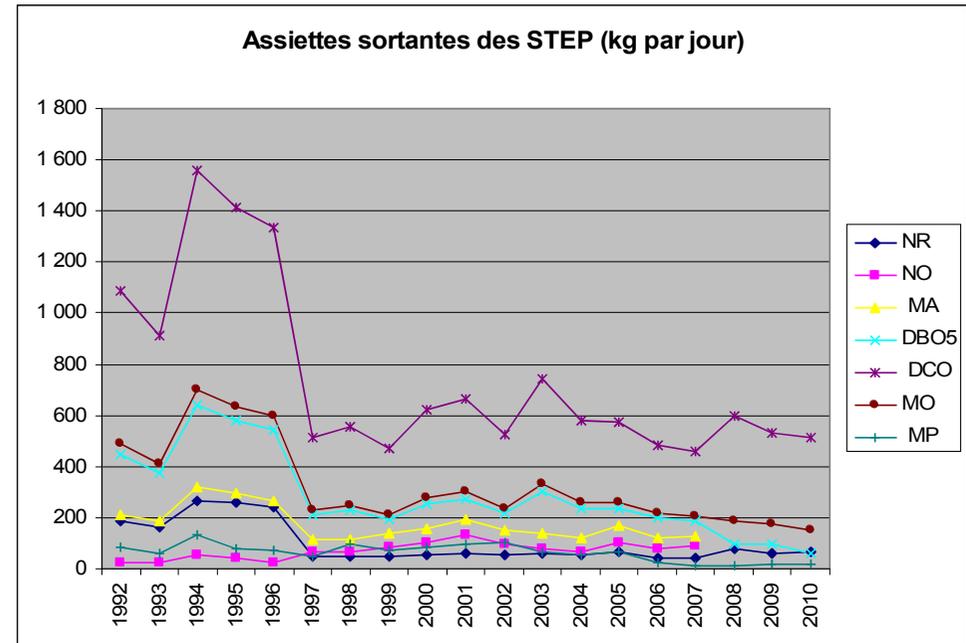
Part de stations d'épurations (STEP) conformes à la Directive Eau Résiduaires Urbaines.

## Indicateur II-04 :

Nombre de stations d'épuration ayant mis en place l'autosurveillance



Il s'agit du pourcentage d'agglomérations conformes à la directive « eaux résiduaires urbaines ». Cette conformité s'évalue sur le traitement des effluents mais aussi sur leur collecte.



## Indicateur DE REPONSE

## Fréquence de mise à jour :

Annuelle

## Echelle :

SAGE

## Unité :

%, kg/j

## Source :

AEAP

DDTM 62

## Indicateur du SDAGE

### Nombre de stations d'épuration ayant mis en place l'autosurveillance sur le traitement

	Nb. Stations
STEP	6
STEP>2000eqh	6

### Nombre de stations d'épurations ayant mis en place l'autosurveillance sur la collecte

	Pas d'autosurveillance	en cours	Autosurveillance
STEP	3	2	3
STEP>2000eqh	3	2	3

## Analyse :

D'après les données de la DDTM, la quasi-totalité des stations d'épuration ont mis en place des traitements de l'azote et/ou du phosphore. Cependant, cela ne signifie pas que les autres stations les nécessitent. Pour vérifier si ce type de traitement est nécessaire dans certains secteurs, un suivi du milieu a été mis en place.

## II. Lutte contre les pollutions

### Résultats :

#### Indicateur II-05 :

Part de communes qui bénéficient d'un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

#### Indicateur II-6 :

Etat d'avancement des diagnostics des dispositifs d'assainissement non collectif et taux de non-conformité.

#### Indicateur DE REPONSE

#### Fréquence de mise à jour :

Annuelle

#### Echelle :

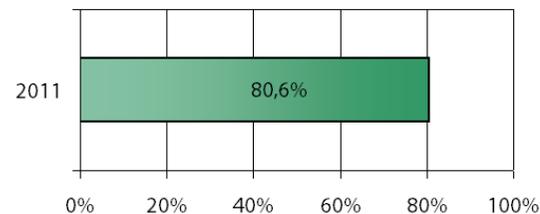
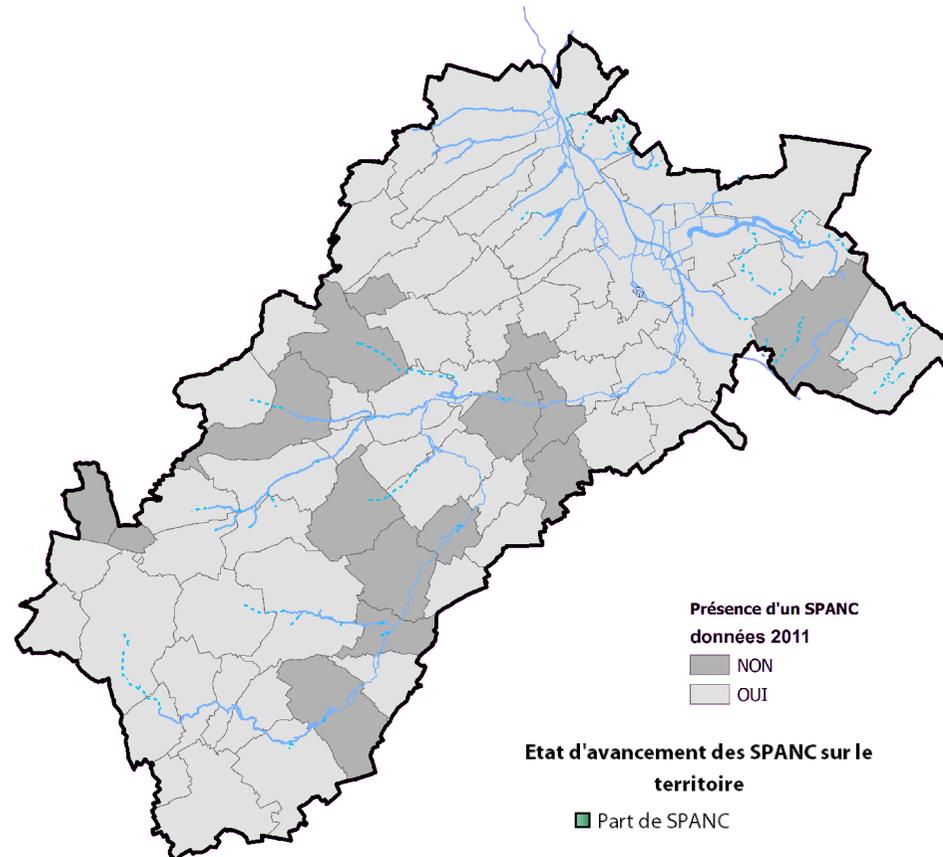
Communes

#### Unité :

%

#### Source :

SPANC



Rapport d'évaluation du SAGE Audomarois – 2012

### Analyse :

Comparativement aux données sur le bassin Artois Picardie, l'Audomarois montre une implication forte dans la mise en place de SPANC sur le territoire avec 80.6% du territoire couvert.

Concernant les taux de conformité, la récupération des données sur le territoire est pour l'instant incomplète ne permettant pas une analyse complète.

A savoir que plusieurs priorités sont définies pour définir la conformité des installations étudiées.

Priorité 1 : impact environnemental important (une filière totale doit être mise en place). Cela représente 10% des installations sur les communes diagnostiquées.

Priorité 2 : impact environnemental important (il existe une filière de prétraitement mais il manque le traitement). Cela représente 37% des installations sur les communes diagnostiquées.

Priorité 3 : pas d'impact environnemental (le système est conforme malgré quelques petits aménagements sont à prévoir). Cela représente 30% des installations sur les communes diagnostiquées.

Priorité 4 : pas d'impact environnemental (installation conforme et aucun travaux n'est à prévoir). Cela représente 20% des installations sur les communes diagnostiquées.

## II. Lutte contre les pollutions

### Indicateur II-7 :

Nombre d'industrie à redevance « Agence »

### Indicateur II-8 :

Nombre de sites et sols pollués dans la base de données BASOL

### Indicateur DE PRESSION

### Fréquence de mise à jour :

Annuelle

### Echelle :

SAGE

### Unité :

Nb

### Source :

Agence de l'Eau Artois-Picardie  
BD BASOL

### Résultats :

### Rejets des industries à partir de 2008 [kg/an]

Ce sont les assiettes nettes sortantes des industries, raccordées ou non, utilisées pour le calcul des redevances. A noter: le mode de calcul et les paramètres utilisés pour les redevances ont changés entre les années d'exploitation 2007 et 2008.

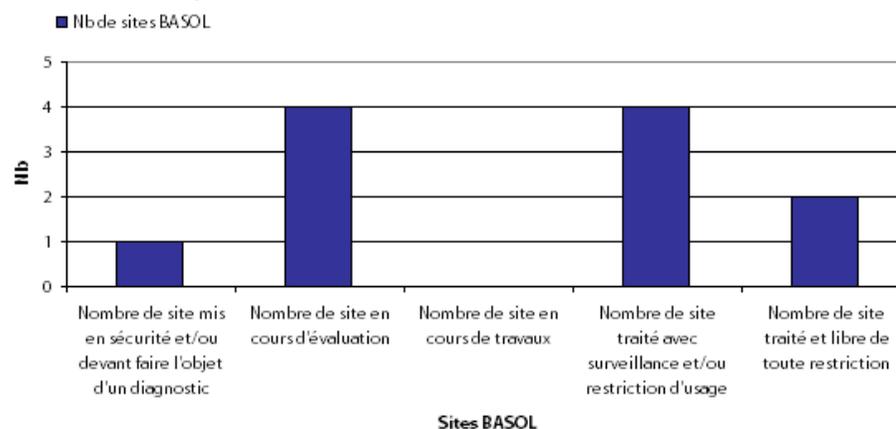
Pour 2007 et avant: MO, MA et MP étaient utilisés, en kg/jour.

A partir de 2008, ce sont DBO5 et DCO (à la place de MO) et NR (à la place de MA = NR + NO), MP est conservé mais peut être calculé différemment. En kg/an

Les données issues des redevances peuvent être mises à jour pendant 4 ans après l'année d'activité.

ANNÉE ACTIVITÉ REDEVANCE	Nb. industries	POLL. REJETÉE AU MILIEU TOTALE DBO5	POLL. REJETÉE AU MILIEU TOTALE DCO	POLL. REJETÉE AU MILIEU TOTALE NO	POLL. REJETÉE AU MILIEU TOTALE NR	POLL. REJETÉE AU MILIEU TOTALE P
2010	7	296 043	1 603 987	427	32 041	3 938
2009	16	181 324	884 700	10 625	33 281	15 875
2008	19	179 484	802 268		29 606	11 391

### Actions sur les sites pollués du SAGE Audomarois



BASOL est une base de données nationale sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

Les différentes classes de sites correspondent à celles de BASOL.

Ces différentes valeurs sont extraites de BASOL à la date du 28 février 2011.

## II. Lutte contre les pollutions

### Indicateur II-9 :

Superficie concernée par des mesures de type « Programme Eau et Agriculture »

### Indicateur II-10 :

Etat des lieux de l'agriculture biologique sur le territoire : superficie des exploitations et nombre d'exploitants.

### Indicateur DE PRESSION

### Fréquence de mise à jour :

Annuelle

### Echelle :

SAGE

### Unité :

Ha, nb

### Source :

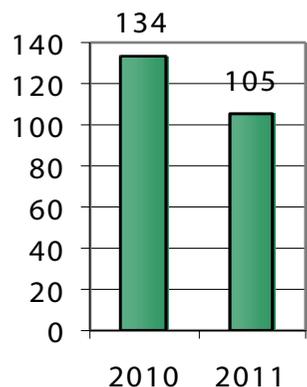
AEAP, PNRCMO, SmageAa, GABNOR,

### Indicateur du SDAGE

### Résultats :

#### Programme Eau et Agriculture

■ Surface concernée (ha)



Année	2010
Surface en AB (ha)	321
Nb Exploitants	9
Part d'Agriculture biologique Nord Pas-de-Calais	0,007
Part d'Agriculture biologique France	0,4
Part d'Agriculture biologique SAU (recensement 2000) (ha)	2,1
	46780

### Analyse :

En 2 ans 204 hectares de terres agricoles ont été contractualisés sous le Programme Eau et Agriculture (PEA) de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Ce dispositif vient en complément du dispositif MAE, cependant, il prendra fin en 2012.

Parallèlement, l'observatoire de la bio estime que 321 hectares de terrains sont en mode de culture biologique répartis sur 9 exploitations.

La conversion au biologique semble se faire de manière progressive et l'adhésion aux MAE contribue à améliorer les impacts potentiels sur la ressource en eau.

#### L'agriculture biologique sur le SAGE Audomarois

■ Surface en AB (ha) ■ Nb Exploitants



# III. Valorisation des milieux aquatiques

## Indicateur III-04 :

La prise en compte, la protection et la restauration des zones humides

## Indicateur DE REPONSE

## Fréquence de mise à jour :

Annuelle

## Echelle :

SAGE

## Unité :

Ha, nb

## Source :

Agence de l'Eau Artois-Picardie  
PNRCMO, Natura 2000, Eden 62, ENS

## Indicateur du SDAGE

## Résultats :

### Analyse :

Les données concernant ces thèmes n'ont pu être fournies en raison de l'absence de compilation des données existantes. La seule donnée qui a pu être renseignée concerne les surfaces de zones humides restaurées qui ont bénéficié notamment de subventions de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

### LIMITES ADMINISTRATIVES

--- Périmètre du S.A.G.E Audomarois

### LES ZONES À DOMINANTES HUMIDES

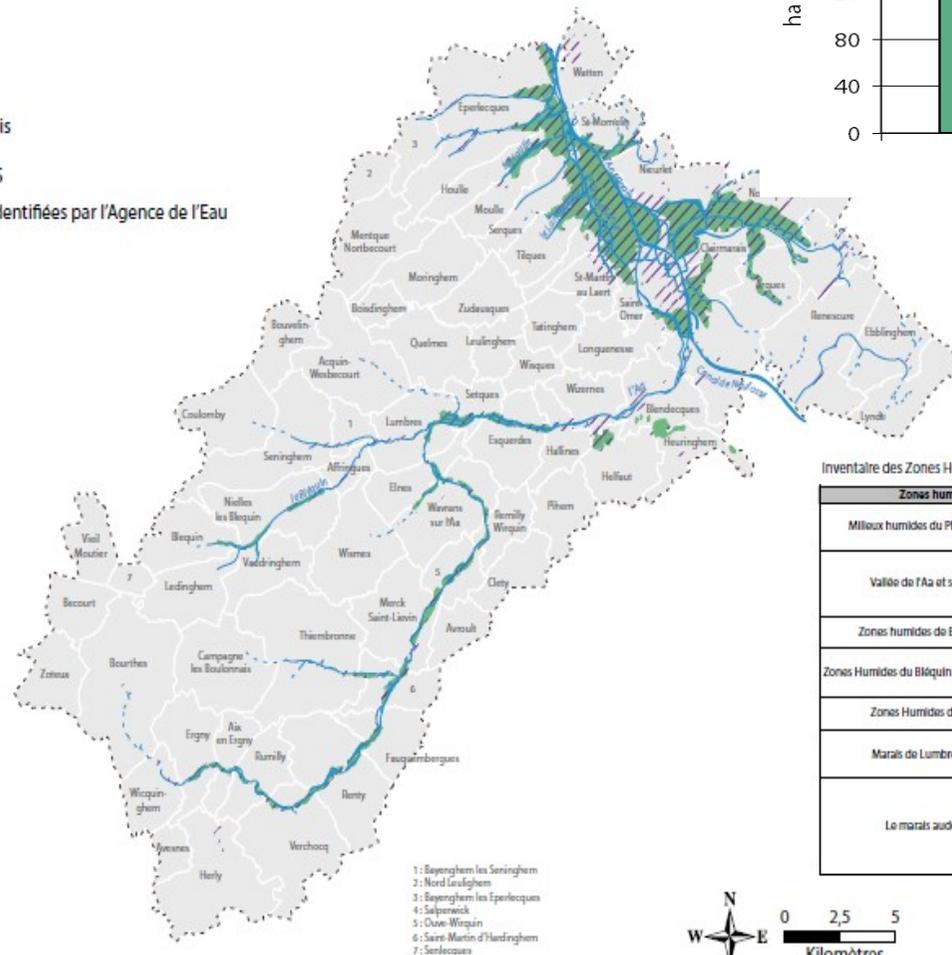
 Zones à dominantes humides identifiées par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie en 2009

### LES ZONES À ENJEUX

 Les zones humides à enjeux

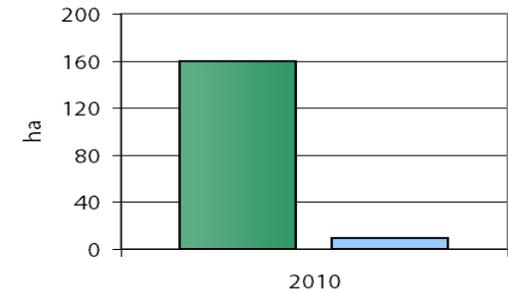
### RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

— Cours d'eau  
- - - Cours d'eau temporaires  
— Canaux et rivières canalisés



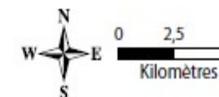
## La restauration des zones humides

-  Cumul de surface de zone humides acquises avec des aides de l'Agence
-  Cumul de surface de zone humides entretenues avec des aides de l'Agence



### Inventaire des Zones Humides à Enjeux

Zones humides	Surface	Enjeux
Milieux humides du Plateau d'Helfaut	89 ha	Qualité de l'eau Alimentation en Eau Potable Patrimoine Naturel
Vallée de l'Aa et ses versants	262 ha	Qualité de l'eau Inondations Patrimoine Naturel
Zones humides de Eines Wavrans	46 ha	Inondations Patrimoine Naturel
Zones Humides du Bléquin et Nielles les Bléquin	41 ha	Inondations Patrimoine Naturel Alimentation en Eau Potable
Zones Humides d'Esquerdes	57 ha	Inondations Patrimoine Naturel
Marais de Lumbres-Setques	68 ha	Qualité de l'eau Patrimoine Naturel Inondations
Le marais audomarois	2689 ha	Qualité de l'eau Alimentation en Eau Potable Étiage Inondations Patrimoine Naturel Usages



# IV. Gestion de l'espace et des écoulements

## Indicateur IV-01 :

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles pris par an de puis 1988 et par communes.

### Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

Communes

Unité :

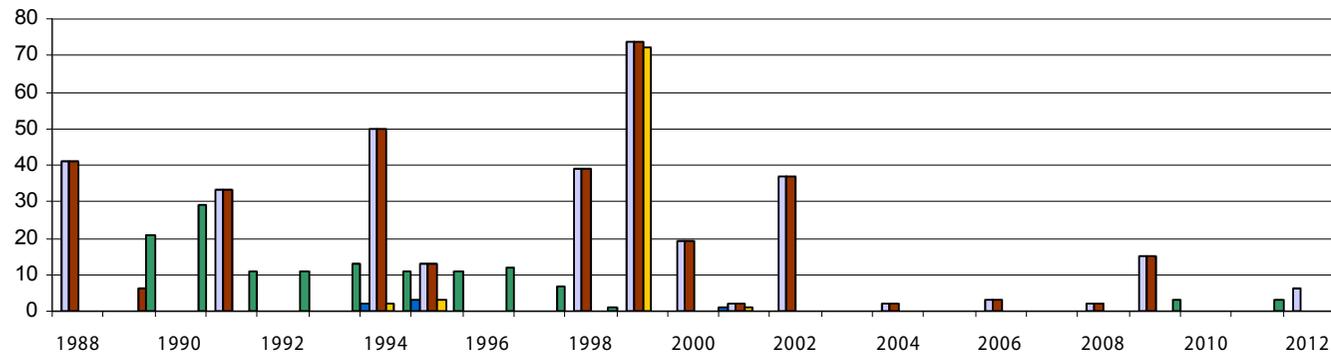
Nb

Source :

BD GASPARD

## Résultats :

### Les Arrêtés de catastrophes naturelles



- Inondation - Par remontées de nappes naturelles
- Inondation - Par ruissellement et coulée de boue
- Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)
- Mouvement de terrain
- Mouvement de terrain - Effondrement
- Mouvement de terrain - Tassements différentiels

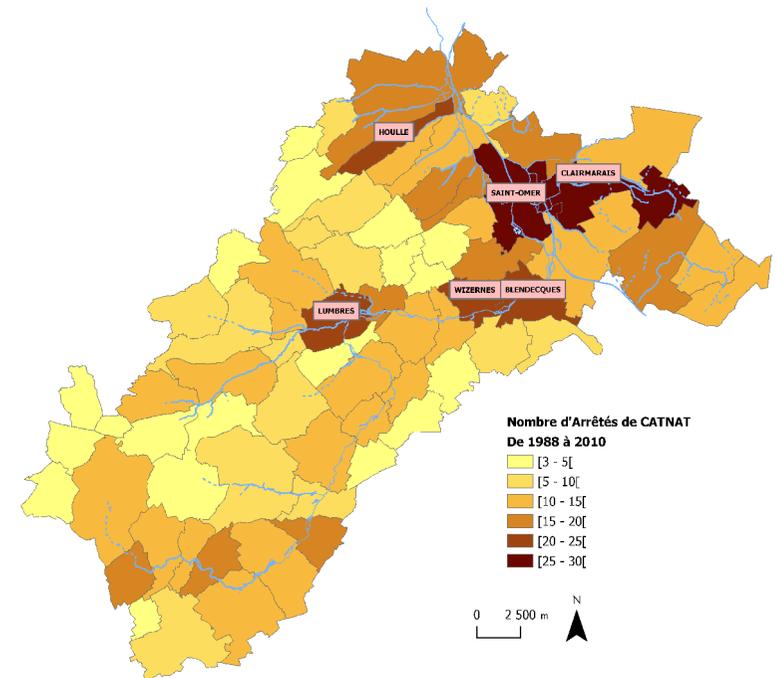
## Analyse :

Cet indicateur montre une tendance à la baisse depuis 2002

Cependant, cet indicateur est à relativiser étant donné qu'un arrêté peut être pris pour une seule maison sinistrée.

Les données n'intègrent pas les inondations d'octobre 2012

qui ont particulièrement touchés la tête du bassin versant mais pour lesquels le statut de catastrophe naturelle n'a pas encore été répertorié dans la BD Gaspar.



Nombre d'Arrêtés de CATNAT  
De 1988 à 2010

- [3 - 5[
- [5 - 10[
- [10 - 15[
- [15 - 20[
- [20 - 25[
- [25 - 30[

0 2 500 m

# IV. Gestion de l'espace et des écoulements

## Indicateur IV-02:

Rapport entre le nombre de PPRI approuvé et programmé

Résultats :

### Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

Communes

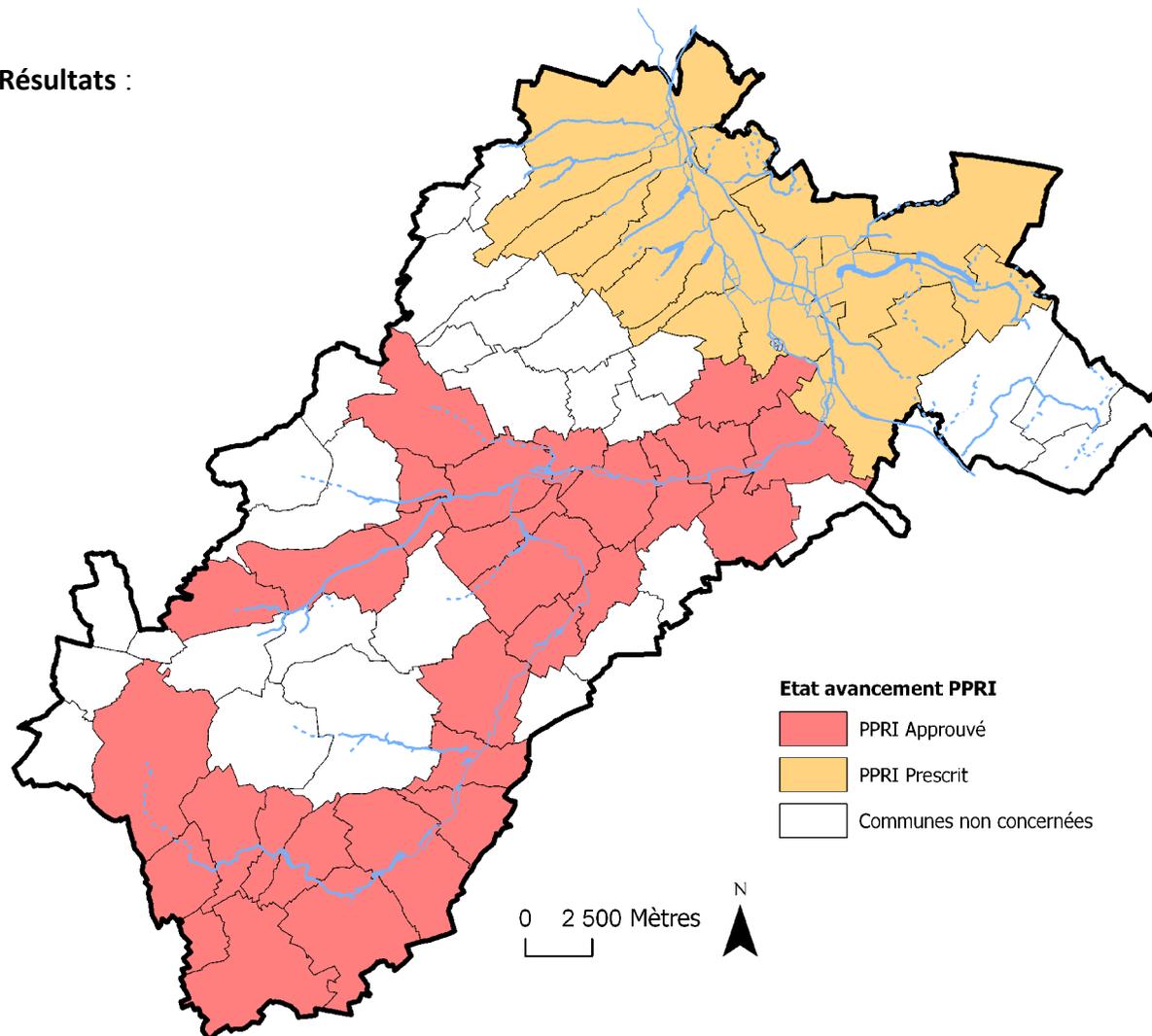
Unité :

%

Source :

DDTM 62

### Indicateur du SDAGE



### Analyse :

Le PPR de la vallée de l'Aa est approuvé depuis le 7 décembre 2009 et concerne 29 communes.

Le PPR du marais est prescrit depuis 2000. Une réflexion est en cours afin d'envisager la poursuite de son élaboration.

# IV. Gestion de l'espace et des écoulements

## Indicateur IV-03 :

Programme de lutte contre les inondations

### Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

Echelle :

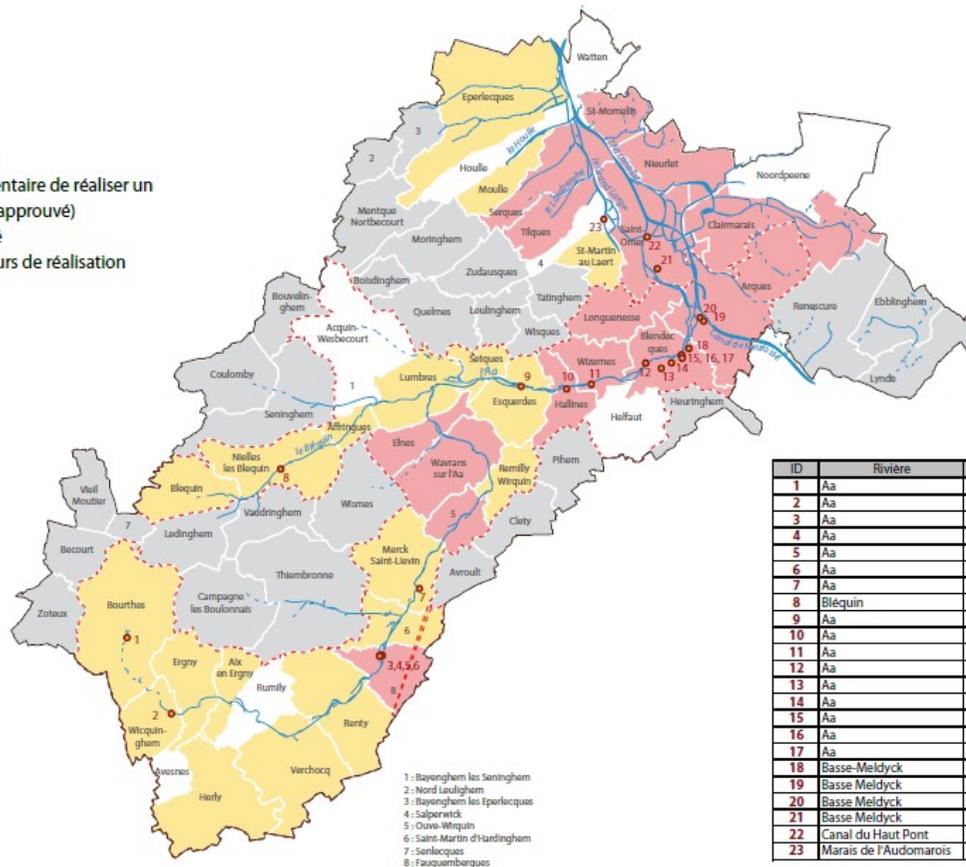
Unité :

Source :

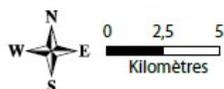
### Indicateur du SDAGE

## Résultats :

- LIMITES ADMINISTRATIVES**  
 — Périmètre du S.A.G.E Audomarois
- PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S)**  
 - - - Communes ayant l'obligation réglementaire de réaliser un Plan Communal de Sauvegarde (PPRI approuvé)  
 ■ Plan Communal de Sauvegarde réalisé  
 ■ Plan Communal de Sauvegarde en cours de réalisation  
 □ Absence de données  
*Inventaire réalisé fin 2010, SmageAa*
- MÉMOIRE DU RISQUE**  
 ● Repère de crue
- RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE**  
 — Cours d'eau  
 - - - Cours d'eau temporaires  
 — Canaux et rivières canalisés



ID	Rivière	Commune	Crue
1	Aa	Bourthes	28/02/2002
2	Aa	Wicquinghem	28/02/2002
3	Aa	Fauquembergues	01/11/1998
4	Aa	Fauquembergues	01/03/2002
5	Aa	Fauquembergues	1964
6	Aa	Fauquembergues	01/03/2002
7	Aa	Merck St Lévin	01/03/2002
8	Bléquin	Nielles les Bléquin	13/08/2006
9	Aa	Esquerdes	01/03/2002
10	Aa	Hallines	01/03/2002
11	Aa	Wizernes	01/03/2002
12	Aa	Blendecques	01/03/2002
13	Aa	Blendecques	01/03/2002
14	Aa	Blendecques	01/03/2002
15	Aa	Blendecques	1880
16	Aa	Blendecques	1891
17	Aa	Blendecques	01/03/2002
18	Basse-Meldyck	Blendecques	1880
19	Basse-Meldyck	Arques	01/03/2002
20	Basse-Meldyck	Arques	01/03/2002
21	Basse-Meldyck	Saint-Omer	01/03/2002
22	Canal du Haut Pont	Saint-Omer	1894
23	Marais de l'Audomarois	Salperwick	1880



## Analyse :

Le SmageAa a répondu au deuxième semestre à l'appel à projet PAPI. Celui-ci reprend en particulier le programme de mobilisation du champ d'expansion des crues qui est en phase « projet », un programme de résorption des désordres locaux, la pose de repères de crue matérialisés avec l'accord des maires concernés, l'accompagnement des communes pour l'élaboration de leur Plan Communal de Sauvegarde.

# V. Maintien des activités du marais audomarois

## Indicateur V-01 :

Evolution de l'occupation du sol sur le marais audomarois

## Indicateur D'ETAT

Fréquence de mise à jour :

5 ans

Echelle :

Marais

Unité :

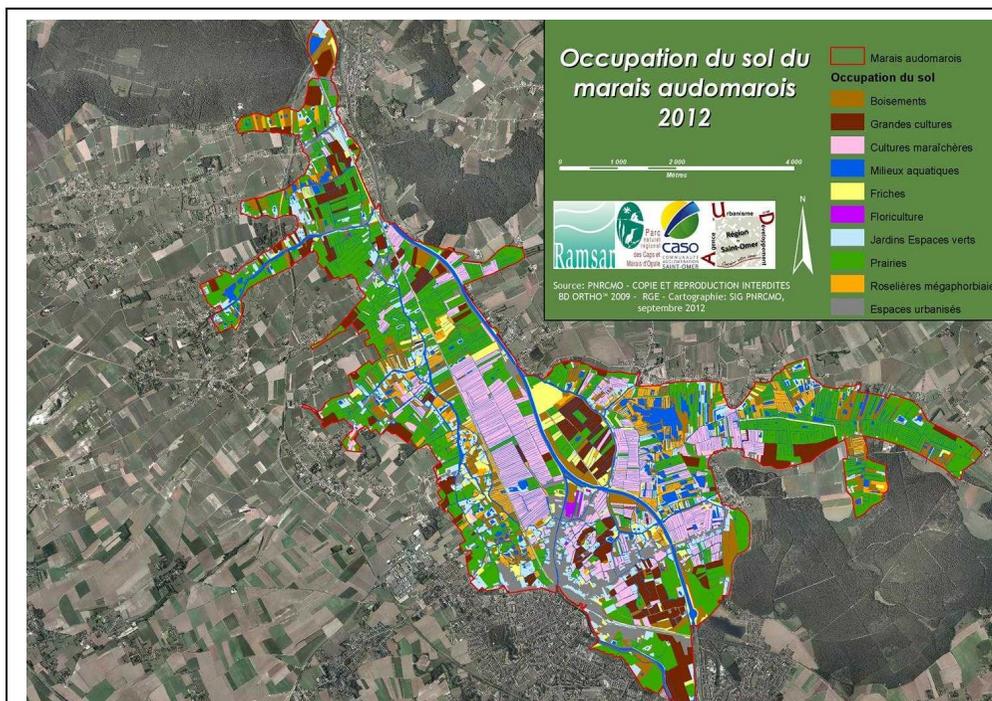
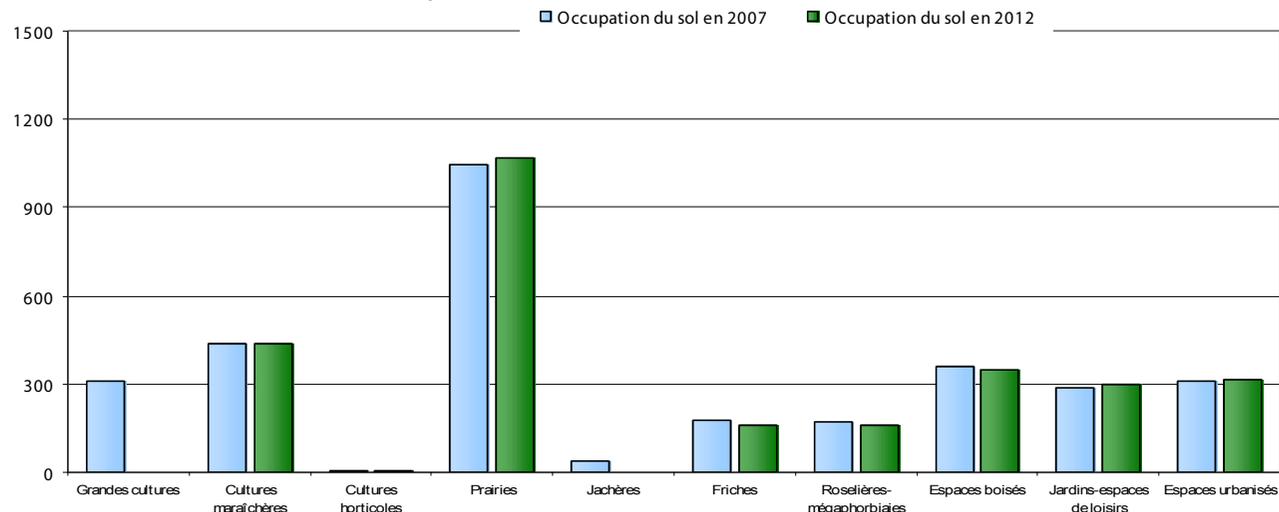
ha

Source :

PNRCMO

## Résultats :

Evolution de l'occupation du sol sur le marais audomarois



## Analyse :

En 5 ans l'occupation du sol n'a que très peu varié. 276 ha de parcelles ont changé d'affectation entre 2007 et 2012, soit 7.4% du territoire. Le déclin des surfaces agricoles constaté depuis les années 50 a été enrayer pour les voir même augmenter pour la première fois (+3.1%). Toutefois on constate que la superficie des grandes cultures ne cesse de progresser(+10.9%). Pour moitié, les prairies qui ont changé d'affectation, se sont transformées en grande culture (environ 30 ha), ceci en partie dû à la suppression de la valeur jachère. La surface boisée qui augmentait également depuis les premiers relevés a également baissé (-2.5%)  
L'objectif de stopper cette évolution négative a semble-t-il été réalisé, même si les chiffres ne concernent encore que des superficies modestes.

# V. Maintien des activités du marais audomarois

## Indicateur V-02 :

Évolution du nombre d'habitations légères de loisirs (HLL) dans le marais audomarois

## Indicateur V-03 :

Nombre de rats musqués piégés

### Indicateur DE PRESSION

### Fréquence de mise à jour :

5 ans

### Echelle :

Marais

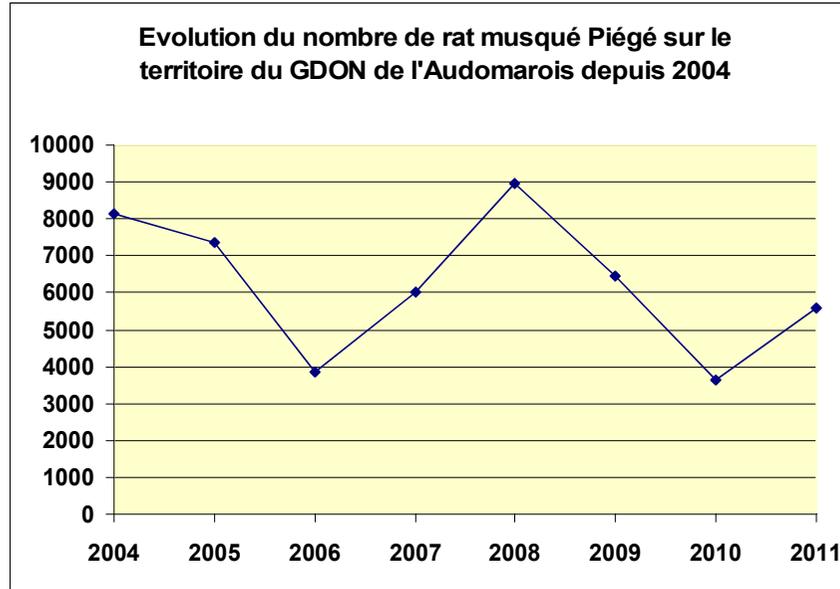
### Unité :

Nb

### Source :

PNRCMO, CASO

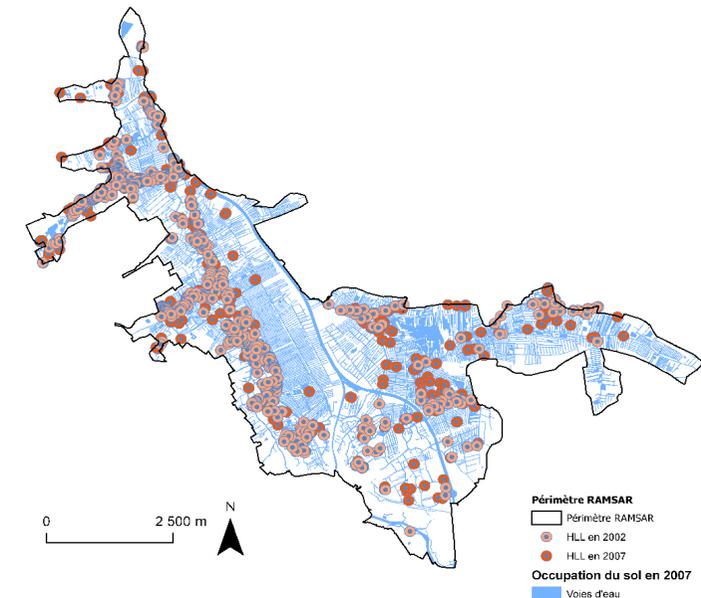
## Résultats :



## Analyse :

L'inventaire des HLL a été largement remanié en 2012, compte tenu notamment d'incohérences sur l'utilisation de termes (incohérences juridiques). Il a été décidé que l'inventaire réalisé en 2012 servirait "d'état zéro".

TYPE		DESTINATION					Total
		Autre	Chasse	Exploitation Agricole	Habitat de Loisirs	Habitat traditionnel	
	Bâti Dur	174	2	8	127	248	559
	Bâti Léger	860	96	46	295	7	1304
	Caravane	19			141		160
	Ensemble bâti	3		10	1	23	37
	Mobil Home	1			34	1	36
	<b>Total</b>	<b>1057</b>	<b>98</b>	<b>64</b>	<b>598</b>	<b>279</b>	<b>2096</b>



# VI. Communiquer et sensibiliser autour du SAGE

## Indicateur VI-01 :

Nombre d'actions de communication initiées par la CLE

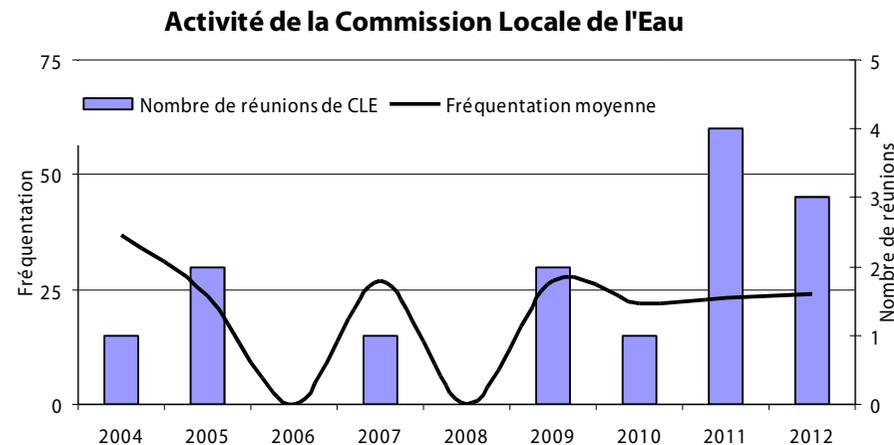
## Indicateur VI-02 :

Nombre d'envoi par année du document SAGE

## Indicateur VI-03 :

Nombre de connexions par année sur le site du SAGE

## Résultats :



## Analyse :

Le nombre de réunion de CLE est en moyenne d'une à deux selon les années. A noter l'absence de réunion de CLE en 2006 et en 2008 du fait de l'absence d'une liste de CLE officielle a la suite d'élections. En 2011 il y aura eu en tout 4 réunion de CLE et 3 en 2012 ce qui a permis d'effectuer la révision du SAGE de l'Audomarois dans les délais réglementaires (avant fin 2012) . Il ne s'agit que des réunions plénières de CLE et ne compte pas les réunions des commissions thématiques ou de comité de pilotages spécifiques.

## Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

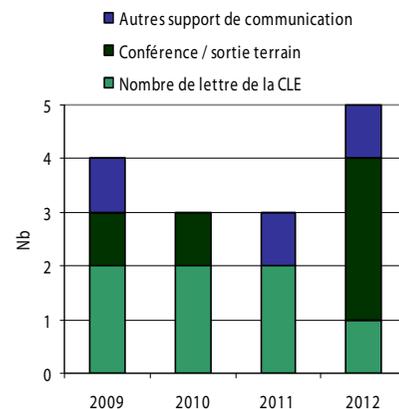
Echelle :

Unité :

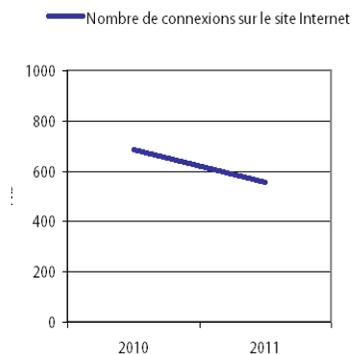
Source :

## Indicateur du SDAGE

### Nombre d'actions de communication



### Visite du Site Internet : [www.sage-audomarois.com](http://www.sage-audomarois.com)



En ce qui concerne les opérations de communication , 1 seule lettre de la CLE a été réalisée en 2012 du fait du travail nécessaire a la révision du SGAE mais d'autres opération de communications ont été mise en œuvre avec en particulier la réalisation de 3 réunions publiques sur le SAGE et des interventions dans la presse généraliste.

Cependant la question de la pertinence des modalités de communication sur le SAGE est posée et une réflexion devrait avoir lieu afin de valoriser ces méthodes de communication.

# GLOSSAIRE

## > Bassin versant

Zone géographique où toutes les eaux s'écoulent vers le point le plus bas (l'exutoire) et se rejoignent pour former un cours d'eau, un lac ou une nappe souterraine. Ainsi dans un bassin versant, il y a continuité : longitudinale, de l'amont vers l'aval (ruisseaux, rivières, fleuves) ; latérale, des crêtes vers le fond de la vallée ; verticale, des eaux superficielles vers des eaux souterraines et vice versa. Les limites sont la ligne de partage des eaux superficielles.

## > Bon état écologique

Bonne qualité des rivières, lacs, estuaires et côtes du point de vue aquatique et de la composition chimique de l'eau. Le bon état écologique est un des objectifs souhaités pour 2015 par l'Europe.

## > CLE

Commission locale de l'eau. Commission de concertation instaurée par la loi sur l'eau du 3/01/92 et instituée par le préfet, elle est chargée de l'élaboration, de la révision et du suivi d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Sa composition est fixée par la loi et précisée par décret.

## > Corridor biologique

Ensemble naturel qui garantit habitat et dispersion à la faune et la flore. En reliant les habitats, les corridors sont donc des espaces de circulation pour les espèces ainsi que des lieux de refuge et de vie.

## > Crue

Phénomène caractérisé par une montée plus ou moins brutale du niveau d'un cours d'eau, liée à une croissance du débit jusqu'à un niveau maximum. Ce phénomène peut se traduire par un débordement du lit mineur. Les crues font partie du régime d'un cours d'eau. En situation exceptionnelle, les débordements peuvent devenir dommageables par l'extension et la durée des inondations (en plaine) ou par la violence des courants (crues torrentielles). On caractérise aussi les crues par leur période de récurrence ou période de retour.

## > DCE

Directive cadre sur l'eau. Elle fixe pour les 27 Etats membres européens un calendrier, un programme de travail, et un objectif : atteindre le bon état écologique en 2015.

## > Ecosystème (biotope - biocénose)

L'écosystème est l'ensemble des phénomènes biologiques contribuant à l'évolution d'un milieu naturel. L'écosystème est constitué par le biotope et la biocénose. Le biotope est l'espace où les facteurs physiques et chimiques de l'environnement restent sensiblement constants (une grotte, une mare...). La biocénose est l'ensemble des êtres vivants (animaux et végétaux) qui vivent dans le biotope.

## > Erosion

Phénomène d'entraînement des sols par la pluie, le vent et les vagues.

## > Espèce végétale invasive

Espèce qui, s'étant établie dans un nouveau domaine géographique (écosystème ou habitat naturel ou semi-naturel), y est un agent de perturbation et nuit à la diversité biologique.

## > Expansion des crues

Les zones d'expansion des crues sont des espaces naturels ou aménagés où se répandent les eaux lors du débordement des cours d'eau (lit majeur). L'expansion momentanée des eaux diminue la hauteur maximum de la crue et augmente sa durée d'écoulement. Cette expansion participe à la recharge de la nappe alluviale et au fonctionnement des écosystèmes aquatiques et terrestres. En général, on parle de zone d'expansion des crues pour des secteurs non ou peu urbanisés et peu aménagés.

## > Frayère

Lieu de reproduction des poissons, la femelle déposant ses oeufs et le mâle les fécondant.

## > GDON

Groupe de défense des organismes nuisibles. Structure qui surveille localement l'apparition et l'évolution d'organismes nuisibles pour les cultures, notamment les rats musqués.

## > Lit majeur

Espace situé entre le lit mineur et la limite de la plus grande crue historique répertoriée.

## > Lit mineur

Espace fluvial, formé d'un chenal unique ou de chenaux multiples et de bancs de sables ou galets, recouverts par les eaux coulant à pleins bords avant débordement.

## > Mesures agri-environnementales

Les mesures agri-environnementales visent une meilleure prise en compte de l'environnement (protection des eaux,...) dans les pratiques agricoles. Le dispositif est co-financé par l'Europe, l'Etat et dans certains cas par les Agences de l'Eau.

## > Plan Communal de Sauvegarde

C'est un outil permettant aux communes de faire face aux situations exceptionnelles. Cette organisation vise à protéger les personnes et à les mettre en sécurité en lieu sûr (et non pas à leur porter secours qui est le rôle des services départementaux de secours) en répartissant des missions prédéfinies entre différents acteurs identifiés prenant part à la crise et en considérant les moyens disponibles sur la commune.

## > Poissons migrateurs

Poissons qui se déplacent périodiquement entre leur zone de reproduction et leurs zones de développement (lieu de vie des juvéniles et des adultes). Certaines espèces vivent alternativement en eau douce et en eau de mer : ce sont les "grands migrateurs".

## > Ripsisylve

Formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre (écotones) ; elles sont constituées de peuplements particuliers du fait de la présence d'eau pendant des périodes plus ou moins longues (saules, aulnes, frênes en bordure, érables et ormes plus en hauteur, chênes pédonculés, charmes sur le haut des berges).

## > Risques liés aux inondations

Atteintes à la vie, à la santé ou dommages qui peuvent se produire dans les zones inondables. Dans celles-ci, on peut distinguer plusieurs niveaux de risques en fonction de la gravité des dommages à craindre compte tenu de la hauteur de submersion, de la vitesse du courant (pour la crue considérée) et de la vulnérabilité des sites exposés.